



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2025

PROCÈS VERBAL DÉFINITIF

L'An deux mille vingt-cinq, le trente mai à 14 heures 00, le conseil municipal de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mai sous la présidence de Madame Christelle AILLET, Maire.

Etaient présents (17 dont 3 puis 4 mandats) : Tous les conseillers municipaux à l'exception, Mme Stéphanie TONNEL, qui donne pouvoir à M. Patrick PAC, Mme Christine SANTARNECCHI-NERI qui donne pouvoir à M. Stephan BEDOT, M. Patrick GONTARD, qui donne pouvoir à M. Gilles AYME et M. Eric VICENTE qui, devant s'absenter, donne mandat à Mme le MAIRE à partir de 14h40.

Absents sans mandat (1) : Mme Chloé LOMBARD

Secrétaire de séance : M. François BELMONTE

Vote du procès-verbal de la séance du conseil municipal du vendredi 2 mai 2025 :

7 voix POUR et 10 voix CONTRE : Mme Françoise FAVIER, Mme Martine GONNET, M. Stéphan BEDOT, Mme Christine SANTARNECCHI-NERI (mandat), Mme Stéphanie TONNEL (mandat), M. Gilles AYME, M. Patrick GONTARD (mandat), M. Patrick PAC, Mme Emilie DAL CANTO, M. Frédéric PETIT ;

Le procès-verbal n'est pas adopté.

Vote du procès-verbal de la séance du conseil municipal du mardi 13 mai 2025 :

7 voix POUR et 10 voix CONTRE : Mme Françoise FAVIER, Mme Martine GONNET, M. Stéphan BEDOT, Mme Christine SANTARNECCHI-NERI (mandat), Mme Stéphanie TONNEL (mandat), M. Gilles AYME, M. Patrick GONTARD (mandat), M. Patrick PAC, Mme Emilie DAL CANTO, M. Frédéric PETIT ;

Le procès-verbal n'est pas adopté.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

2025-439 : DÉCLARATION SANS SUITE DE LA PROCÉDURE DE PASSATION DU MARCHÉ PUBLIC D'ENTRETIEN ET RÉPARATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

Rapporteur : Mme le MAIRE.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (17).

Arrivée de M. Frédéric GIBERT à 14h11

2025-440 : SIGNATURE D'UN AVENANT AU CONTRAT D'ASSURANCE MULTIRISQUES COLLECTIVITÉS CONCLU AVEC LA COMPAGNIE GAN ASSURANCES.

Rapporteur : Mme le MAIRE.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-441 : CONCLUSION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE MULTIRISQUES AVEC LA COMPAGNIE GAN ASSURANCES POUR L'IMMEUBLE SIS 4 ET 6 RUE LÉON GAMBETTA (COPROPRIÉTÉ).

Rapporteur : Mme le MAIRE.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-442 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL À TITRE GRACIEUX AU BÉNÉFICE DE L'ASSOCIATION « LES ARCHERS DES SABLES ».

Rapporteur : Mme Sylvie FELINE.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-443 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL COMPRENANT UN LOCAL À TITRE GRACIEUX AU BÉNÉFICE DE L'ASSOCIATION « LA BOULE SAINTOISE ».

Rapporteur : Mme Sylvie FELINE.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-444 : RENOUVELLEMENT D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL AU BÉNÉFICE DE M. MATHIAS MORI.

Rapporteur : M. François BELMONTE.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-445 : RENOUVELLEMENT D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL AU BÉNÉFICE DE MME ANAÏS SILLITTI.

Rapporteur : M. François BELMONTE.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-446 : RENOUVELLEMENT D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL AU BÉNÉFICE DE MME ONDINE SILLITTI.

Rapporteur : M. François BELMONTE.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2. MUSÉE.

2025-447 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE PRÊT D'OBJETS POUR UNE EXPOSITION TEMPORAIRE.

Rapporteur : M. Marc LELONG.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

3. RESSOURCES HUMAINES.

2025-448 : RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE POUR L'ANIMATION DES FESTIVITÉS.

Rapporteur : M. Frédéric GIBERT.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

4. SERVICES TECHNIQUES.

2025-449 : AUTORISATION DE CESSION DE DIFFÉRENTS MATÉRIELS HORS D'USAGE.

Rapporteur : Mme le MAIRE.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

Départ de M. Eric VICENTE à 10h40. Le mandat donné à Mme le Maire est effectif.

5. BONS DE COMMANDE.

2025-450 à XXX :

Il est précisé que les bons de commande étant nombreux et certains susceptibles d'être retirés en cours de séance, les délibérations afférentes seront numérotées lors de la séance du conseil municipal au fur et à mesure de leur adoption ou retrait.

5.1 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

Rapporteur : Mme Marie-Christine CONTRERAS

2025-450 Bon de commande n°2025_2_40 – Changement des serveurs informatiques (matériels) – 31 514,45 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-451 Bon de commande n°2025_2_41 – Changement des serveurs informatiques (main d'œuvre) – 10 540,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-452 Bon de commande n°2025_2_45 – Gerbe pour la cérémonie commémorative du 23 mai 2025 – 100,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-453 Bon de commande n°2025_2_46 – Sauvegarde Cloud des serveurs informatiques – 304,00 € HT x 12 = 3 648,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-454 Bon de commande n°2025_2_47 – Achat de boissons pour la cérémonie du 8 mai 1945 (régiment du train) – 148,52 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-455 Bon de commande n°2025_2_48 – Sauvegarde des courriels (10 Go de stockage) – 186,00 € HT x 12 = 2 232,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-456 Bon de commande n°2025_2_49 – Renouvellement de licences informatiques – 1 119,20 € HT x 12 = 13 430,40 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-457 Bon de commande n°2025_2_50 – Production du plan de balisage 2025 – 450,00 € HT.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

Total : 62 063,37 € HT

5.2 – SERVICES TECHNIQUES :

Rapporteur : Mme le MAIRE.

2025-458 Bon de commande n°2025_3_213 – Location d'une cribleuse/nettoyeur de plage du 15 mai au 15 septembre 2025 – 21 500,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-459 Bon de commande n°2025_3_214 – Location d'un râteau nettoyeur de plage du 7 avril au 7 septembre 2025 – 10 800,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-460 Bon de commande n°2025_3_215 – Transport retour de la cribleuse/nettoyeur de plage – 2 000,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-461 Bon de commande n°2025_3_216 – Achat d'une tourelle de surveillance de plage pour le poste de secours n°4 – 3 925,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-462 Bon de commande n°2025_3_217 – Fourniture de diverses impressions : 10 stickers « *Pêche interdite* », 1 impression quadri d'une photo de Roland CHASSAIN pour le musée, 4 panneaux horaires cimetières – 634,78 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-463 Bon de commande n°2025_3_218 – Location d'un camion benne double cabine pour les espaces verts/mois d'avril – 1 545,68 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-464 Bon de commande n°2025_3_219 – Location d'un camion benne double cabine pour les espaces verts/mois de mai (renouvelable 6 mois) – 1 559,58 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-465 Bon de commande n°2025_3_220 – Entretien des véhicules/Intervention concernant le véhicule Clio immatriculé DR-372-WA (remplacement d'un injecteur) – 565,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-466 Bon de commande n°2025_3_221 – Restauration du monument aux morts 1914-1919 orné d'un calvaire – 7 880,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-467 Bon de commande n°2025_3_222 – Rénovation d'un socle pour réception du monument aux morts 1914-1919 orné d'un calvaire – 7 100,00 € HT.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

Total : 57 510,04 € HT.

5.3 – FESTIVITÉS :

Rapporteur : M. Frédéric GIBERT.

5.3.1 – Journée Baroncelli programmée le 26 mai 2025 :

2025-468 1. Contrat de prestation manade Pierre AUBANEL et fils – 2 abrivado/bandido – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-469 2. Contrat de prestation LA PENA LOU PATI – Animation musicale – 1 000,00 € TTC.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

Total : 1 750,00 € HT.

5.3.2 – Fête votive :

Contrats de prestation :

2025-470 1. Contrat de prestation manadier Jean-Elie AGNEL – Abrivado/bandido du 19 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-471 2. Contrat de prestation manadier Jean-Elie AGNEL – Abrivado/bandido du 22 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-472 3. Contrat de prestation manade Pierre AUBANEL et fils – Abrivado/bandido du 19 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-473 4. Contrat de prestation manade Pierre AUBANEL et fils – Abrivado/bandido du 21 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-474 5. Contrat de prestation manadier Guillaume LINSOLAS (Manade des Baumelles) – Abrivado/bandido du 19 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-475 6. Contrat de prestation manadier Guillaume LINSOLAS (Manade des Baumelles) – Abrivado/bandido du 20 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-476 7. Contrat de prestation manadier Guillaume LINSOLAS (Manade des Baumelles) – Abrivado du 28 juin 2025 – 600,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-477 8. Contrat de prestation manadier famille BRIAUX – Abrivado/bandido du 19 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-478 9. Contrat de prestation manadier famille CHABALLIER – Abrivado/bandido du 19 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-479 10. Contrat de prestation manadier Bernard COLOMBET– Abrivado/bandido du 19 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-480 11. Contrat de prestation manadier Bernard COLOMBET– Abrivado/bandido du 20 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-481 12. Contrat de prestation manadier famille CONTI – Abrivado du 22 juin 2025 – 600,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-482 13. Contrat de prestation manadier F. LABOURAYRE – Abrivado/bandido du 20 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-483 14. Contrat de prestation manadier Jean LAFON – Abrivado/bandido du 20 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-484 15. Contrat de prestation manadier Frédéric LESCOT– Abrivado/bandido du 19 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-485 16. Contrat de prestation manadier Frédéric LESCOT– Abrivado/bandido du 20 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-486 17. Contrat de prestation manadier famille VITOU (Manade du Levant) – Abrivado/bandido du 19 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-487 18. Contrat de prestation LA PENA LOU PATI – Animation musicale programmée le 18 juin 2025 – 1 000,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-488 19. Contrat de prestation LA PENA LOU PATI – Animation musicale programmée le 19 juin 2025 – 1 000,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-489 20. Contrat de prestation LA PENA LOU PATI – Animation musicale programmée le 20 juin 2025 – 1 000,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-490 21. Contrat de prestation LA PENA LOU PATI – Animation musicale programmée le 21 juin 2025 – 1 000,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-491 22. Contrat de prestation LA PENA LOU PATI – Animation musicale programmée le 22 juin 2025 – 1 000,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-492 23. Contrat de prestation LA PENA LOU PATI – Animation musicale programmée le 28 juin 2025 – 1 000,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-493 24. Contrat de prestation LA PENA LOU PATI – Animation musicale programmée le 29 juin 2025 – 1 000,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-494 25. Contrat de prestation manadier Bernard FOUGAIROLLES (Manade Martini) – Abrivado/bandido du 19 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-495 26. Contrat de prestation manadier Bernard FOUGAIROLLES (Manade Martini) – Abrivado du 22 juin 2025 – 600,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-496 27. Contrat de prestation manadier Bernard FOUGAIROLLES (Manade Martini) – Abrivado du 28 juin 2025 – 600,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-497 28. Contrat de prestation LES MOTIVETTES – Animation costumée et dansante programmée le 18 juin 2025 – 250,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-498 29. Contrat de prestation manadier Robert MICHEL – Abrivado/bandido du 19 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-499 30. Contrat de prestation manadier Robert MICHEL – Abrivado/bandido du 20 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-500 31. Contrat de prestation manadier Jean-Claude GROUL (EARL du Roseau) – Abrivado/bandido du 19 juin 2025 – 750,00 € TTC ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-501 32. Contrat de prestation manadier Jean-Claude GROUL (EARL du Roseau) – Abrivado/bandido du 21 juin 2025 – 750,00 € TTC ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-502 33. Contrat de prestation manadier Sandrine GALZY (Manade du Soleil) – Abrivado/bandido du 19 juin 2025 – 750,00 € TTC ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

Sous-total : 25 400,00 € TTC.

Bons de commande :

2025-503 Bon de commande n°2025_6_32 – Achat de 3 « *hobby horse* » pour la course Fangassière – 57,48 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-504 Bon de commande n°2025_6_33 – Achat de holi couleurs pour la parade de la fête votive le 18 juin 2025 – 225,30 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-505 Bon de commande n°2025_6_34 – Location de bétail pour le 18 juin 2025 – 333,34 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-506 Bon de commande n°2025_6_35 – Sonorisation de la fête votive pour les 19, 20, 21, 22, 28 et 29 juin 2025 – 2 000,00 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-507 Bon de commande n°2025_6_36 – Prestation mousse pour le taureau mousse programmé le 21 juin 2025 – 600,00 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-508 Bon de commande n°2025_6_38 – Attelages pour la journée à l'ancienne programmée le 20 juin 2025 – 2 350,00 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-509 Bon de commande n°2025_6_39 – Animation et lots pour le concours de maniabilité du 22 juin 2025 – 900,00 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-510 Bon de commande n°2025_6_40 – Location de 50 taureaux pour le concours de tri du 21 juin 2025 – 2 272,73 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-511 Bon de commande n°2025_6_41 – Bon cadeau repas pour le prix de l'animation taurine – 69,00 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-512 Bon de commande n°2025_6_42 – Bon cadeau repas pour la course de garçons de café – 70,00 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-513 Bon de commande n°2025_6_43 – Bon cadeau repas pour la course Fangassière – 70,00 € HT ;
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-514 Bon de commande n°2025_6_44 – Bon cadeau repas pour la course Nego Chin – 60,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-515 Bon de commande n°2025_6_45 – Dispositif prévisionnel de secours pour les 19, 20, 28 et 29 juin 2025 – 1 530,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-516 Bon de commande n°2025_6_46 – Location de bétail pour le 20 juin 2025 – 666,67 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-517 Bon de commande n°2025_6_47 – Location de bétail pour le 21 juin 2025 – 1 200,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-518 Bon de commande n°2025_6_48 – Location de bétail pour les 19 et 29 juin 2025 – 1 890,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-519 Bon de commande n°2025_6_49 – Cadeau pour la famille Brouzet – 350,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-520 Bon de commande n°2025_6_50 – Achat de deux bouquets de fleurs pour le 20 juin 2025 – 54,55 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-521 Bon de commande n°2025_6_51 – Location de 30 taureaux pour la ferrade du 20 juin 2025 – 2 083,33 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-522 Bon de commande n°2025_6_52 – Location de bétail pour les 22 et 28 juin 2025 – 1 181,82 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-523 Bon de commande n°2025_6_53 – Impression d'affiches et de flyers pour la fête votive 2025 – 356,90 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-524 Bon de commande n°2025_6_55 – Bon cadeau pour le concours de tri du 21 juin 2025, 4^{ème} prix – 416,67 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-525 Bon de commande n°2025_6_56 – Bon cadeau pour le concours de tri du 21 juin 2025, 2^{ème} prix – 416,67 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-526 Bon de commande n°2025_6_57 – Bon cadeau pour le concours de tri du 21 juin 2025, 3^{ème} prix – 416,67 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-527 Bon de commande n°2025_6_58 – Bon cadeau pour le concours de tri du 21 juin 2025, 1^{er} prix – 833,33 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-528 Bon de commande n°2025_6_59 – Bon cadeau pour la ferrade du 20 juin 2025 – 1 033,33 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-529 Bon de commande n°2025_6_60 – Bon cadeau pour la ferrade du 29 juin 2025 – 500,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-530 Bon de commande n°2025_6_62 – Bon cadeau repas pour la course de garçons de café – 70,00 € HT.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

Sous-total : 22 027,79 € HT.

Total fête votive : 47 427,79 €

5.3.2 – Feux d'artifices du 14 juillet 2025 :

2025-531 Bon de commande n°2025_6_61 – Feux d'artifices du 14 juillet 2025 **option simple** – 4 596,00 € HT ou **option double** – 12 000,00 € HT.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

5.4 – TRAVAUX NEUFS :

Rapporteur : Mme le MAIRE.

2025-532 Bon de commande n°2025_11_13 – Fourniture de mobilier urbain pour le quartier Consecaniero – 22 791,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-533 Bon de commande n°2025_11_14 – Fourniture et pose d'un portique amovible métallique pour le parking des Launes – 4 100,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-534 Bon de commande n°2025_11_15 – Fourniture de mobilier urbain de protection pour les candélabres du quartier Consecaniero – 2 300,00 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

2025-535 Bon de commande n°2025_11_16 – Points de livraison AEP/Arrosage quartier Consecaniero – 1 636,59 € HT ;

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (18).

Total : 30 827,59 € HT.

Questions diverses :